

Football/Tournoi national de la montée en National-Foot 2, édition 2016

Douze équipes pour trois places

PSNB
Libreville/Gabon

C'EST en principe aujourd'hui que débute, dans trois villes du pays : Mouila (Poule A), Tchibanga (Poule B) et Makokou (Poule C), le tournoi national de la montée en National-Foot 2, édition 2016. Une compétition organisée par la Fédération gabonaise de football (Féga-foot) qui voit la participation, cette année, de douze équipes, réparties en trois groupes de quatre, au lieu de neuf formations comme lors de la dernière édition à Oyem.

Si le groupe A est composé du FC Dikaki (Ngounié), Okano FC (Woleu-Ntem), Adl FC (Estuaire), ASSOM (Ogooué-Maritime) et le groupe B par ASIM (Nyanga), Nghelenga FC (Ogooué-Lolo), Schweitzer FC (Moyen-Ogooué), Sporting (Ogooué-Maritime), l'on retrouve par contre dans le groupe C, Atangatier FC (Ogooué-Ivindo), Badji FC (Estuaire), Moanda FC et Okondja FC, les deux représentants du Haut-Ogooué. Des équipes ambitieuses qui vont prendre la ligne de départ, ce mercredi, sur les différents sites. Pour le coup d'envoi de la compétition, les regards seront tournés du côté de Makokou, où Badji FC (vice-champion de l'Estuaire) ouvre le bal à 14 heures, contre Atangatier FC, le représentant de l'Ogooué-Ivindo.

Même si tout le monde n'aura pas forcément les mêmes chances de réussite, chaque formation tient à jouer les premiers rôles dans son groupe respectif car, selon le règlement, seuls les premiers de chaque poule sont qualifiés

d'office en division supérieure la saison prochaine, 2016-2017, dans une formule championnat, en aller simple.

Pendant le tournoi, il est attribué et compté ce qui suit : match gagné (3 points), match nul (1 point), match perdu (0 point), forfait (0 point -3). Le classement final s'établit après le décompte des points de tous les matches joués par chaque équipe.

En cas d'égalité des points, les dispositions prévoient que l'équipe ayant la meilleure différence de buts est qualifiée. En cas d'une nouvelle égalité, l'équipe ayant marqué le plus de buts. Si cela persiste, l'équipe ayant encaissé le moins de buts. Si aucun cas ne départage les équipes, on procède alors au tirage au sort.

Les jeux sont donc ouverts. Les trois stades (Mbombet, Dialogue et Municipal Alexandre Sambat) sont apprêtés pour la grande fête du football des Ligues provinciales de la D3.

Programme complet :
Mercredi 12/10/2016 (1ère journée) :
Poule A (Mouila) :
14 h : FC Dikaki vs Okano FC, 16 h : Adl FC vs ASSOM

Poule B (Tchibanga) :
14 h : ASIM vs Nghelenga FC, 16 h : Schweitzer FC vs Sporting

Poule C (Makokou) :
14 h : Atangatier FC vs Badji FC, 16 h : Moanda FC vs Okondja FC

Vendredi 14/10/2016 (2e journée) :
Poule A :
14 h : FC Dikaki vs Adl FC, 16 h : ASSOM vs Okano FC

Poule B :
14 h : Nghelenga FC vs



Photo : Prospere Sax Nzé Belaté

Dans la poule C, basée à Makokou, Badji FC, vice-champion de l'Estuaire, sera opposé à Atangatier, l'équipe locale.

Schweitzer FC, 16 h : Sporting vs ASIM

Poule C :
14 h : Badji FC vs Moanda FC, 16 h : Okondja FC vs Atangatier FC

Dimanche 16/10/2016 (3e et dernière journée)
Poule A :
14 h : Okano FC vs Adl FC, 16 h : ASSOM vs FC Dikaki

Poule B :
14 h : ASIM vs Schweitzer FC, 16 h : Sporting vs Nghelenga FC

Poule C :
14 h : Atangatier FC vs Moanda FC, Okano FC vs Badji FC

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA PROSPECTIVE
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE
SECRETARIAT PERMANENT

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/012-2016/CNT

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE JUNIOR EN PASSATION DES MARCHES POUR LA CNTIPPEE

Le Gouvernement gabonais se propose de financer avec l'appui de la Banque mondiale un Projet de Développement Local dénommé Projet de Développement des Infrastructures Locales (PDIL) dont une première phase avait déjà fait l'objet d'un financement entre 2006 et 2011. Ce projet est exécuté dans le cadre d'un programme dit Travaux d'Intérêt Public Pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (TIPPEE).

Le Projet de Développement des Infrastructures Locales - phase 2 (PDIL-II) a pour objectifs principaux (i) d'améliorer les infrastructures des quartiers précaires des villes cibles qui sont essentiellement les neufs capitales provinciales à savoir : Libreville, Port-Gentil, Oyem, Franceville, Lambaréné, Mouila, Makokou, Tchibanga et Koula-Moutou ; (ii) d'améliorer l'environnement commercial et financier des PME par le renforcement de leurs capacités techniques et managériales, et (iii) Renforcer et reformer les municipalités afin d'améliorer leur capacité opérationnelle, leur gouvernance dans le but de mieux les préparer à assumer la décentralisation.

La préparation et l'exécution du PDIL sont confiées à la Commission Nationale des TIPPEE, comme Unité de Coordination de Projet (UCP). La CNTIPPEE est placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective. Le personnel de cette Unité sera recruté sur appel à candidature.

Il est prévu le recrutement d'un spécialiste junior en passation des marchés dans l'Unité de Passation des Marchés au sein Commission Nationale des TIPPEE. Cette unité est déjà constituée d'un spécialiste sénior en passation des marchés.

I. MISSIONS DU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, et en coordination avec spécialiste sénior en passation des marchés, le spécialiste junior en passation des marchés aura entre autres les missions ci-après :

- assurer la qualité des dossiers de marchés ;
- veiller à ce que les décisions de passation des marchés respectent les accords convenus ;
- contribuer à la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
- assurer la planification des activités et le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus de passation, d'attribution, de signature et d'exécution des marchés ;

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le Spécialiste junior en Passation de Marchés du projet devra :

- avoir un diplôme supérieur en Ingénierie, Architecture, Administration, Passation des marchés, Droit, Finances, Commerce, Economie, ou domaines connexes (minimum Bac + 4) ;
- disposer d'une excellente connaissance de la passation

des marchés en général, et des règles de procédure de passation des marchés des banques multilatérales de développement : Banque Africaine de Développement (BAD) et Banque Mondiale (BM) ;

- disposer d'une expérience professionnelle minimale de 5 ans minimum dont 2 ans au moins en qualité de spécialiste pour des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment la Banque Mondiale ;
- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics;

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinentes en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID - Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville - Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippeegabon@cntippee.org.**

Les plis porteront la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un SPECIALISTE JUNIOR EN PASSATION DES MARCHES ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante : **Commission Nationale des TIPPEE, quartier Glass Immeuble Volvo (2ème étage) - B.P. : 22 Libreville - Gabon ou par courrier électronique au format PDF à : tippeegabon@cntippee.org et doivent parvenir au plus tard le 25 Octobre 2016 à 12h00 (heure locale GMT + 1.**

Brèves

Joël Pono Opape partira, partira pas ?

Le sujet alimente les conversations dans la ville pétrolière. Nommé ministre de la Réforme de l'État, Joël Opape, le président du Stade Mandji, club parrainé par la mairie de Port-Gentil, devrait normalement céder son poste au regard de l'incompatibilité de ses nouvelles fonctions avec celles de président de club. Mais il se murmure ici et là que le membre du gouvernement ne veut pas quitter la présidence du club, comme s'il s'agissait de son titre foncier.

Zita Mbanangoye continue l'aventure

A 36 ans révolus, l'ancien international gabonais estime qu'il peut encore jouer dans l'actuel National-Foot. Le natif de Port-Gentil nous a dernièrement confié qu'il va continuer l'aventure, tant que Dieu lui donnera les ressources physiques.

AS Pélican : une reprise sans Koffi Muni

Arrivé 3e au classement général du National-Foot 2015-2016, le club migovéen a renoué avec les entraînements d'avant-saison mercredi dernier. En l'absence du technicien ghanéen Koffi Muni, encore en vacances, c'est son adjoint Gildas Ndoumou qui dirige les séances d'entraînement. Outre Koffi Muni, ses compatriotes qui évoluent au sein du club migovéen, Titus Glovers, Nana Dadson et Michel Séfiah, ne sont pas, eux non plus, revenus de vacances.